

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES NOTES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une région et deux trajectoires :
divergence en Afrique subsaharienne

OCT
2024



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES NOTES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une région et deux trajectoires :
divergence en Afrique subsaharienne

OCT
2024



©2024 Fonds monétaire international

One Region, Two Paths: Divergence in Sub-Saharan Africa

October 2024 Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa Analytical Note

Prepared by Saad Quayyum, Nikola Spatafora, Sanghamitra Mukherjee, and Hamza Mighri,
with contributions from Youssouf Kiendrebeogo (FAD), Sotima Jocelyn Koussere, and Ke Wang (AFR)¹

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI
Division services linguistiques, section française

AVERTISSEMENT : Les notes du FMI visent à permettre une diffusion rapide d'analyses succinctes du FMI sur des questions économiques essentielles auprès de ses pays membres et des décideurs en général. Les avis qui y sont exprimés sont ceux de leurs auteurs, et ne correspondent pas nécessairement à ceux du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

RÉFÉRENCE RECOMMANDÉE : Fonds monétaire international (FMI). 2024. « Une région et deux trajectoires : divergence en Afrique subsaharienne ». *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Entre réformes et grandes espérances*, Washington, octobre.

JEL Classification Numbers:	E62, F43, O11, O40, O43, Q30, Q32, Q33, Q35
Keywords:	Sub-Saharan Africa; Resource-Rich; Growth divergence; Resource curse; Terms of trade shocks; Structural reforms.

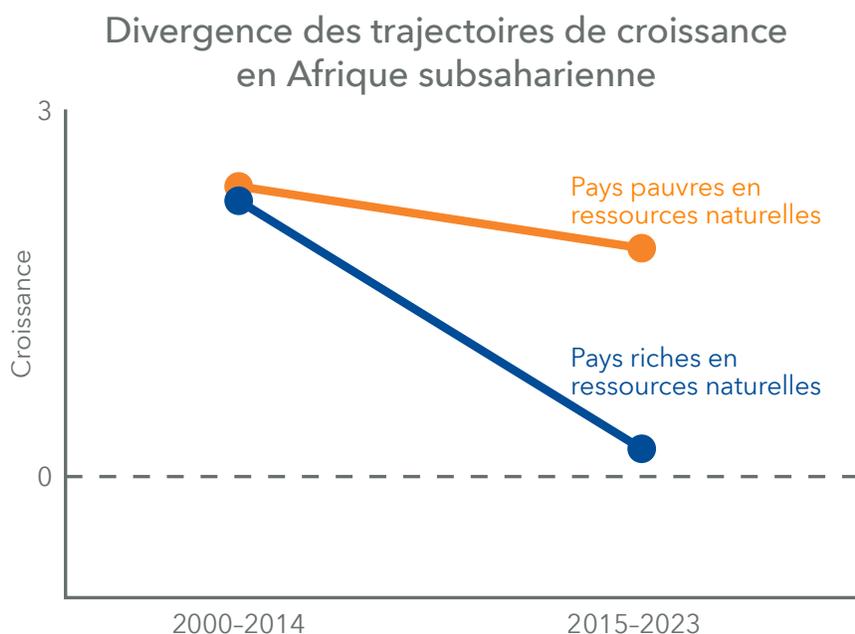
¹**REMERCIEMENTS** : La présente note de l'édition d'octobre 2024 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* (PER) a été rédigée par les services du département Afrique et du département des finances publiques du FMI sous la direction d'Andrew Tiffin et Catherine Pattillo.

Une région et deux trajectoires : divergence en Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, depuis une dizaine d'années, les pays riches en ressources naturelles présentent une croissance inférieure à la moitié de celle des pays pauvres en ressources naturelles, et les pays exportateurs de carburants sont les moins bien lotis. Cette divergence s'explique en grande partie par le fait que les pays riches en ressources naturelles, au premier rang desquels les pays exportateurs de carburants, ont subi un choc spectaculaire sur les termes de l'échange, auquel s'est ajoutée une baisse de la production de carburants. De plus, l'impact de ces chocs sur les pays riches en ressources naturelles a été amplifié par plusieurs facteurs de vulnérabilité structurels : insuffisance de la gouvernance et de la gestion des recettes tirées des ressources naturelles, climat peu propice aux affaires, capital humain relativement faible et forte prévalence des conflits et des situations de fragilité. Ces facteurs ont conféré à la politique budgétaire une orientation procyclique et entravé la diversification économique et l'essor du secteur privé. Pour recréer les conditions d'une croissance durable, il sera nécessaire de mettre en place un environnement macroéconomique stable et d'éliminer les distorsions entraînées par certaines politiques publiques. La consolidation des cadres budgétaires peut contribuer à renforcer la croissance de demain. Pour que les pays diversifient et fassent croître leur activité économique, il importe de remédier à un certain nombre de faiblesses structurelles ; à cette fin, il convient de mettre en œuvre des réformes de grande envergure visant à améliorer la gouvernance et le climat des affaires, à accumuler du capital humain et à éliminer les goulets d'étranglement dans les infrastructures.



Des ressources abondantes, mais une croissance quasi nulle



Un décrochage soudain

Les trajectoires de croissance divergent ...

Cette année, sur les vingt pays du monde qui présenteront les plus forts taux de croissance, presque la moitié se trouveront en Afrique subsaharienne (9 sur 20). Les statistiques de ce genre ne manquent pas d'impressionner, or elles sont rarement évoquées lorsqu'il s'agit d'envisager les perspectives économiques de la région. À l'inverse, les chiffres les plus souvent mis en avant ont tendance à souligner le caractère relativement modeste des résultats économiques des pays d'Afrique subsaharienne. Ce paradoxe tient en partie au schéma de **croissance à deux vitesses** que l'on observe dans la région ; en effet, une part considérable des pays qui la composent présente des résultats économiques insuffisants (graphique 1).

En Afrique subsaharienne, au cours des 10 dernières années, les pays riches en ressources naturelles ont connu une croissance inférieure à la moitié de celle des pays pauvres en ressources naturelles. Tel n'a pas toujours été le cas. Avant 2015, les pays riches en ressources naturelles de la région sortaient d'une décennie de croissance rapide, à une période où le continent connaissait une amélioration générale. En revanche, après 2015, la croissance des pays riches en ressources naturelles a fortement ralenti, jusqu'à atteindre un niveau bien inférieur à celui des autres pays de la région. L'inversion de cette divergence revêt un caractère prioritaire pour la région, dans la mesure où les pays riches en ressources naturelles représentent environ les deux tiers de la population et du PIB de l'Afrique subsaharienne.

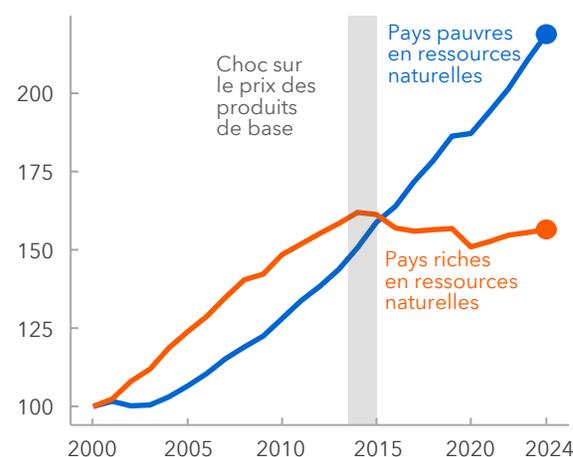
Un grand nombre d'indicateurs font apparaître très clairement l'écart entre les pays riches et les pays pauvres en ressources naturelles¹. La productivité totale des facteurs (PTF), composante essentielle de la croissance économique, s'est effondrée dans les pays riches en ressources naturelles, qui présentent par ailleurs une accumulation de capital beaucoup plus lente que le reste des pays de la région. Ainsi, au cours des 10 dernières années, le pays médian pauvre en ressources naturelles a investi environ 3 % du PIB par an de plus que le pays médian riche en ressources naturelles. En outre, dans les pays riches en ressources naturelles, les secteurs à haute productivité se développent très lentement, notamment dans l'industrie manufacturière et les services modernes. Comme l'on pouvait s'y attendre, la faiblesse de la croissance s'est traduite par de faibles résultats sur le plan du développement. De fait, les progrès dans la lutte contre la pauvreté ont connu un coup d'arrêt en 2014, de telle sorte qu'en moyenne, un enfant né aujourd'hui dans un pays riche en ressources naturelles a une espérance de vie de 4 ans inférieure et un risque de vivre dans la pauvreté de 25 % supérieur par rapport à un enfant né ailleurs dans la région.

... mais tous les pays riches en ressources naturelles ne connaissent pas la même situation.

Les pays exportateurs de carburants sont dans la situation la plus difficile : le PIB par habitant médian s'est contracté de près de 2 % par an entre 2015 et 2023, tandis que la PTF a fortement chuté (graphique 2). L'investissement a également chuté : de 26 % du PIB par an entre 2000 et 2014, il est passé à environ 22 % du PIB au cours de la période consécutive aux chocs subis par les pays exportateurs de carburants. La croissance de la consommation réelle s'est elle aussi effondrée, de 6,6 % par an entre 2000 et 2014 à 1,3 % par an entre 2015 et 2023.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 2000-25

(Moyenne pondérée ; indice, 2000 = 100)

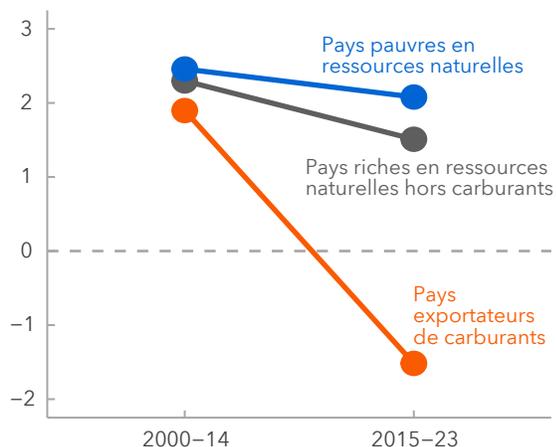


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹La divergence est patente, que l'on se réfère à des valeurs médianes ou à des valeurs moyennes au sein des deux groupes de pays, même lorsque l'on prend en compte divers déterminants de la croissance, comme le niveau de développement initial d'un pays.

Graphique 2. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant après la divergence de croissance de 2014

(Médiane, dollars internationaux en parités de pouvoir d'achat)

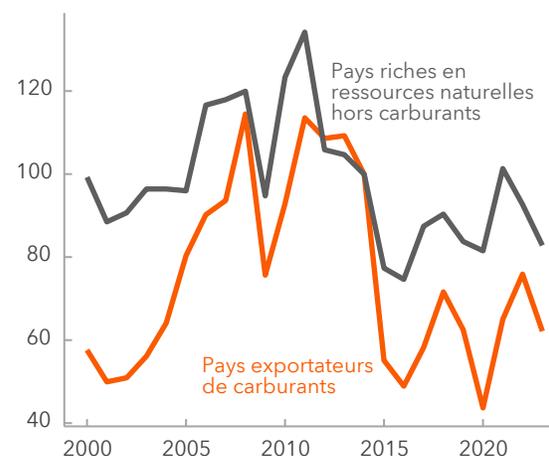


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les pays exportateurs de carburants sont l'Angola, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria, la République du Congo et le Tchad. Les pays riches en ressources naturelles hors carburants sont l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burkina Faso, l'Érythrée, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Namibie, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Graphique 3. Afrique subsaharienne : prix réels à l'exportation

(Indice, 2014 = 100)



Source : FMI, base de données sur les termes de l'échange des produits de base.

Note : L'indice des prix à l'exportation des produits de base est déflaté de l'indice des prix à la consommation des États-Unis.

Le coût de la concentration : dépendance aux produits de base dans un monde sujet aux chocs

Le moment et l'ampleur du ralentissement reflètent les évolutions mondiales des cours des produits de base ...

La divergence des trajectoires de croissance s'explique en grande partie par la chute spectaculaire des cours des produits de base, en particulier dans le cas des pays exportateurs de carburants. Lors du choc intervenu en 2014-15, les cours des produits de base ont chuté de près de 40 % entre juin 2014 et janvier 2015, tandis que les cours du pétrole ont été divisés par plus de deux. Si l'on observe une certaine amélioration depuis quelques années, les prix à l'exportation sont encore inférieurs à leur niveau moyen au cours de la période 2011-14, en particulier s'agissant de l'énergie, et l'écart est encore plus net en termes réels (graphique 3). D'une manière générale, de tels chocs sur les termes de l'échange sont fortement corrélés avec les niveaux de croissance économique. En Afrique subsaharienne, la PTF et l'accumulation du capital, mais aussi la croissance dans des secteurs hors ressources naturelles comme l'industrie manufacturière, ont eu tendance à suivre l'évolution des cours des produits de base. Les services du FMI ont étudié divers facteurs explicatifs des dynamiques de croissance dans un échantillon mondial, en s'intéressant tout particulièrement aux effets des fluctuations des termes de l'échange, mais aussi en prenant en compte d'autres déterminants de la croissance économique, tels que l'investissement, des différences inobservées entre pays et les chocs mondiaux. Les estimations obtenues par la méthode des projections locales (Jorda, 2005) laissent penser que, toutes choses égales par ailleurs, le choc sur les termes de l'échange observé après 2014 serait responsable d'environ un tiers de la baisse de croissance constatée dans les pays riches en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne, et de la moitié de la baisse de croissance observée dans les pays exportateurs de carburants.

... et des faiblesses structurelles viennent aggraver la situation.

Les pays riches en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne, et en particulier les pays exportateurs de carburants, présentent de nombreux facteurs de vulnérabilité structurels : environnement peu propice à la conduite des affaires, insuffisances sur le plan de la gouvernance, et forte incidence des conflits et de la fragilité de l'appareil d'État (graphique 4). Certaines de ces lacunes, notamment pour ce qui concerne le climat des affaires, se sont accrues depuis 2014. En outre, du fait de la faible croissance de la productivité du travail et du manque de flexibilité des régimes de change, en particulier à la suite du choc sur les cours des produits de base, la probabilité que les pays riches en ressources naturelles surévaluent leurs taux de change a augmenté (FMI, évaluations du secteur extérieur ; Dakoure *et al.*, 2023). Cette situation est aggravée par le fait que dans de nombreux pays riches en ressources naturelles (comme le Botswana et la Namibie), le secteur public occupe une place démesurée et offre des avantages salariaux considérables, ce qui laisse au secteur privé moins d'espace pour se développer et réduit la compétitivité de ce dernier.

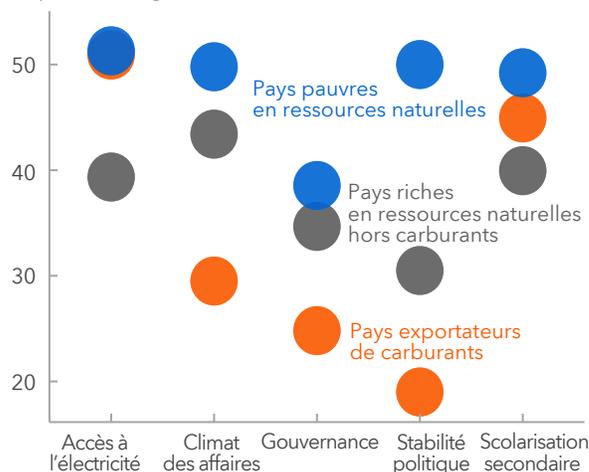
Ces faiblesses affectent directement la croissance, tout en amplifiant les effets de chocs extérieurs défavorables.

Cela se manifeste de plusieurs manières :

- **La gestion déficiente des ressources limite l'espace budgétaire et réduit les marges de manœuvre, ce qui confère à la politique budgétaire une orientation procyclique** qui amplifie le choc initial. La politique budgétaire demeure bien plus procyclique dans les pays riches en ressources naturelles, notamment en Afrique subsaharienne, que dans les autres pays, même si l'on observe depuis 15 ans une certaine atténuation de cette procyclicité (Jalles *et al.*, 2023 ; Marioli et Vegh, 2023). Cette procyclicité se manifeste par une tendance à entreprendre de coûteux projets d'investissement, souvent mal conçus et mal exécutés, au moment où les cours des produits de base sont élevés, puis à fortement réduire les dépenses en capital une fois que les cours redescendent. Par ailleurs, de nombreux pays exportateurs de carburants accordent des subventions considérables sur ces produits, dont le coût s'alourdit quand les cours du pétrole augmentent, ce qui réduit la capacité de ces pays à épargner pendant les périodes fastes.
- **Une gouvernance déficiente, une corruption généralisée et un climat défavorable à la conduite des affaires pèsent sur la productivité et la production, et ce, de manière encore plus marquée en période de chute des cours des produits de base.** Ces faiblesses nuisent non seulement au secteur des ressources naturelles, mais également aux perspectives de diversification en réponse à des chocs (FMI, 2022). Parmi les difficultés qui se posent aux pays concernés, citons l'insécurité et les conflits, l'incertitude quant à l'action publique, le manque de transparence, l'exécution incertaine des contrats, l'inefficacité des entreprises publiques (notamment dans le secteur pétrolier) et la corruption. L'ensemble de ces éléments augmentent les risques, gonflent les dépenses de fonctionnement et réduisent les bénéfices. Au Nigéria, par exemple, les autorités de réglementation et les acteurs du marché estiment qu'au moins 7 % de la production de pétrole est détournée (Dimkpa *et al.*, 2023), ce qui a de surcroît un effet indirect sur l'efficacité du secteur, les producteurs devant prendre des dispositions particulières pour se protéger de ces vols. Dans la mesure où les risques et les coûts sont élevés, les bénéfices fondent rapidement quand les cours des produits de base repartent à la baisse, ce qui décourage la production et les investissements. À titre d'exemple, au Cameroun, les retards pris dans la publication des textes d'application du code minier de 2016 ont freiné l'essor du secteur des ressources naturelles (FMI, 2024) ; en Angola, la gouvernance déficiente représente un obstacle majeur au développement du secteur privé (FMI, 2022b).

Graphique 4. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs structurels

(En pourcentage, valeurs médianes)



Sources : Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde ; Banque mondiale, indicateurs mondiaux de la gouvernance ; Fraser Institute.

Note : Les scores en matière de gouvernance et de climat des affaires sont remis à l'échelle 0-100. Pour la stabilité politique, on a indiqué la proportion de pays dans chaque catégorie, en suivant la classification des États fragiles et en proie à des conflits établie par la Banque mondiale. Pour tous les autres indicateurs, on a utilisé les valeurs moyennes des cinq dernières années (2015-21).

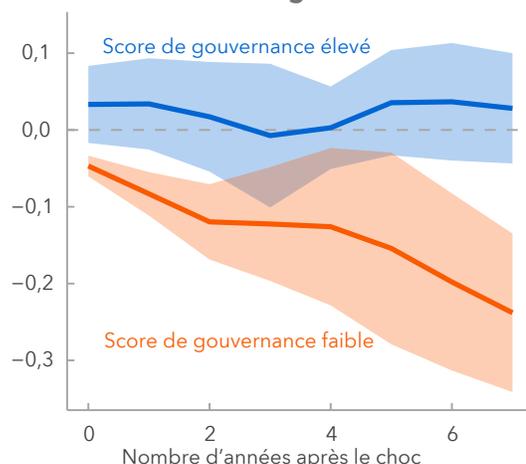
À ce sujet, les analyses des services du FMI confirment que les chocs sur les termes de l'échange font sentir davantage et plus longtemps leurs effets sur la croissance dans les pays qui se caractérisent par une gouvernance déficiente (graphique 5). Les estimations laissent penser que pour toute dégradation de 1 % des termes de l'échange d'un pays, la croissance à moyen terme s'établit à un quart de point de pourcentage de moins dans les pays qui connaissent les plus grandes difficultés sur le plan de la gouvernance. De plus, selon les estimations, le rendement médian du capital (plus précisément, le produit marginal du capital) était bien plus élevé dans les pays pauvres en ressources naturelles que dans les pays riches en ressources naturelles de la région, ce qui souligne le fait que ces faiblesses structurelles contribuent de manière importante à l'insuffisante accumulation de capital.

Les répercussions du choc de 2014-15

Le choc sur les prix des produits de base survenu en 2014-15 a très durement frappé les pays exportateurs de carburants. Lors de la chute des cours, un certain nombre de faiblesses structurelles, conjuguées à un climat peu propice aux investissements, ont exacerbé les difficultés inhérentes à la production de pétrole et entravé le redéploiement des ressources aux secteurs non pétroliers. La situation des pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, dont les capacités de production pâtissent de l'insécurité, d'un manque d'investissement (notamment dans l'exploration de nouveaux gisements pour compenser l'épuisement des champs pétroliers existants) et d'un entretien insuffisant, contraste très nettement avec celle des pays comparables dans d'autres régions du monde, dont les indicateurs de gouvernance sont généralement meilleurs (graphique 6 ; Cust et Zeufack, 2023). Qui pis est, étant donné que la production de carburants en Afrique subsaharienne est plus coûteuse que dans d'autres régions, comme le Moyen-Orient, la baisse des cours fait chuter les bénéfices de manière disproportionnée. Par conséquent, après 2014, les pays exportateurs de carburants d'Afrique subsaharienne ont vu leur production de pétrole reculer davantage que celles des pays producteurs d'autres régions. De surcroît, la baisse des taux de rendement et le niveau de risque-pays élevé ont récemment entraîné le départ de plusieurs sociétés étrangères de certains pays, comme l'Angola et le Nigéria (*The Economist*, 2024).

Sur le plan des finances publiques, la baisse des recettes consécutive au choc sur les produits de base a eu pour effet d'inciter les pays exportateurs de carburants à emprunter (à hauteur d'environ 5 % du PIB par an en moyenne pendant quatre ans après le choc) et à procéder à de sévères rééquilibrages

Graphique 5. Réponse impulsionnelle du PIB par habitant à un choc sur les termes de l'échange

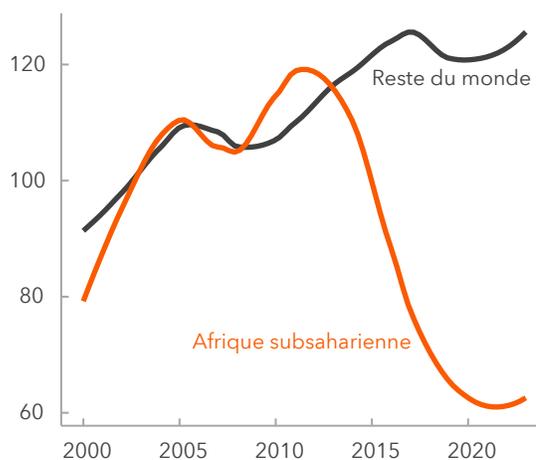


Sources : Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde ; calculs des services du FMI.

Note : Le graphique illustre les résultats d'une analyse de régression portant sur la croissance dans différents pays d'Afrique subsaharienne, établie à partir de projections locales utilisant des données annuelles. Il décrit la réponse dynamique cumulée du PIB réel par habitant à une détérioration des termes de l'échange de 1 %, dans des pays ayant reçu un score global de gouvernance au-dessus de la moyenne (bleu) ou en dessous de la moyenne (rouge), au sens des indicateurs du développement dans le monde établis par la Banque mondiale. La régression prend en compte la formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB, l'indice de gouvernance, ainsi que deux décalages au niveau de la variable dépendante et des termes de l'échange (afin de prendre en compte le phénomène d'autocorrélation, selon la méthode de Montiel Olea et Plagborg-Møller (2021)).

Graphique 6. Pays exportateurs de carburants : PIB pétrolier réel

(Indice, 2003 = 100, médiane lissée)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

budgetaires, faute de s'être constitué des marges de manœuvre suffisantes au préalable². Cette situation tient au fait que ces pays tirent la majorité de leurs recettes budgétaires du secteur des carburants, et s'explique également par le caractère souvent asymétrique des contrats conclus avec les entreprises pétrolières (notamment pour ce qui concerne l'impôt sur les sociétés et le partage des bénéfices en présence de coûts fixes). Il en résulte qu'en cas de chute des cours, les États perçoivent une proportion plus faible du total des recettes pétrolières (Cherif et Matsumoto, 2021). La dette ainsi accumulée au fil du temps par ces pays est devenue de plus en plus coûteuse et difficile à refinancer, en particulier parce que leur gouvernance déficiente et leur mauvaise gestion des finances publiques ont fait augmenter les primes de risque. Ainsi, entre 2015 et 2023, le pays exportateur de carburants médian a consacré environ un tiers de ses recettes budgétaires hors dons au service de sa dette, soit près du double de ce qu'ont dépensé les pays pauvres en ressources naturelles au cours de la même période. Dans nombre de ces pays, il en résulte que le service de la dette s'effectue **au détriment d'autres dépenses indispensables**, qui ont chuté en moyenne d'environ 6 points de pourcentage du PIB entre les périodes 2011-14 et 2015-23.

En revanche, les pays riches en ressources naturelles hors carburants d'Afrique subsaharienne, dont les recettes d'exportation avaient subi un choc de moindre ampleur, ont enregistré une croissance plus élevée que celle des pays exportateurs de carburants après 2014. Dans ces pays, la part dans l'économie du total des rentes tirées des ressources naturelles représentait environ un quart du niveau observé dans les pays exportateurs de carburants entre 2000 et 2014, ce qui explique leur moindre vulnérabilité face au choc sur les cours des produits de base. Par ailleurs, la forte augmentation récente de la demande mondiale d'or et de métaux de transition a permis à certains pays de voir les prix de leurs exportations se redresser très nettement. Cela dit, depuis 2019, la croissance du revenu par habitant dans les pays riches en ressources naturelles hors pétrole reste inférieure d'environ un point de pourcentage à celle des pays pauvres en ressources naturelles, ce qui, une fois de plus, s'explique par des faiblesses structurelles persistantes, de faibles niveaux d'investissement public et un déficit d'infrastructures.

Pour un retour des pays africains riches en ressources naturelles sur une trajectoire de croissance

Les pays riches en ressources naturelles ont besoin de se réformer en profondeur pour retrouver la voie d'une croissance solide et durable. Il est urgent que les pays riches en ressources naturelles diversifient leur économie en développant d'autres secteurs pour favoriser une croissance plus durable et plus inclusive ; c'est particulièrement le cas des pays exportateurs de carburants, qui doivent faire face à la transition énergétique mondiale que nécessite la lutte contre le changement climatique.

La stabilité macroéconomique est une condition sine qua non de la croissance durable. Par conséquent, les pays riches en ressources naturelles doivent tout d'abord s'assurer que l'ensemble de mesures de politique macroéconomique qu'ils mettent en œuvre est bien adapté, en veillant à éliminer toute distorsion majeure qui puisse entamer la confiance des entrepreneurs et freiner les investissements. Les mesures prioritaires différeront d'un pays à l'autre. Par exemple, pour réduire les déséquilibres budgétaires et se ménager des marges de manœuvre afin de pouvoir engager des dépenses de développement plus productives, certains pays gagneraient à éliminer les subventions aux carburants, de caractère régressif, en veillant à compenser l'effet de leur disparition sur les couches les plus pauvres de la population par la mise en œuvre de transferts sociaux ciblés. Par ailleurs, l'inflation demeure élevée dans plusieurs pays (Angola, Nigéria), et pourrait causer une incertitude considérable pour les entreprises et les consommateurs, si rien n'est fait pour la juguler. En adoptant une politique monétaire plus restrictive, en coordonnant celle-ci avec la politique budgétaire et en s'abstenant de recourir au financement monétaire des déficits publics, les décideurs peuvent contribuer à limiter la hausse des prix. Les pays exportateurs de carburants dont la monnaie n'est pas arrimée à une autre devise devraient laisser leur taux de change fluctuer jusqu'à atteindre le taux déterminé par le marché,

²Depuis 2011, le pays exportateur de pétrole moyen d'Afrique subsaharienne dépense systématiquement l'ensemble de ses recettes pétrolières l'année même où il les a recouvrées ; en d'autres termes, les recettes exceptionnelles n'ont pas été mises de côté (note de l'édition d'octobre 2022 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* – « Managing Oil Price Uncertainty and the Energy Transition »). Ainsi, au Gabon, la dette a même augmenté, passant de 20 à 34 % du PIB entre 2008 et 2014.

afin d'éviter que le marché des changes subisse des distorsions susceptibles de favoriser la recherche de rentes et de décourager les entrées d'investissements. En intervenant de manière précoce dans les domaines de la transparence et de la gouvernance, les États peuvent conserver une part plus importante des rentes tirées de l'exploitation des ressources naturelles, et les mettre à profit de manière plus efficace.

La consolidation et le respect des cadres budgétaires sont essentiels pour remédier à la volatilité des termes de l'échange et se prémunir contre de futurs chocs.

- En se dotant de cadres budgétaires efficaces et bien pilotés, les pays exportateurs de produits de base peuvent épargner une partie des recettes exceptionnelles qu'ils tirent des ressources naturelles, ce qui leur permettra de renforcer les services publics et d'engager des dépenses de développement en période de baisse des cours des produits de base, au bénéfice des générations futures. À ce sujet, l'application de règles budgétaires bien calibrées (telles qu'adoptées par le Chili) peut réduire la procyclicité de la politique budgétaire, atténuer la volatilité, réduire les coûts de l'emprunt et, *in fine*, améliorer l'efficacité des initiatives en faveur du développement économique (FMI, 2023). Bien que de nombreux pays soient dotés de règles budgétaires, ces dernières mériteraient souvent d'être renforcées, et plus généralement, des mesures s'imposent pour veiller à leur respect. De telles mesures sont particulièrement indiquées lorsque les cours des produits de base semblent repartir à la hausse.
- Même si aucun pays n'est en mesure de lisser parfaitement les fluctuations mondiales des prix à l'exportation, la mise en place de **règles budgétaires fondées sur un principe d'assurance** contre les chocs peut s'avérer particulièrement favorable à la stabilité macroéconomique (Eyraud, Gbohoui et Medas, 2023).
- Un tel dispositif doit s'appuyer sur des initiatives visant à élargir l'assiette de l'impôt et à améliorer l'administration des recettes afin de **réduire la dépendance des finances publiques vis-à-vis du secteur des ressources naturelles**. Mansour et Schneider (2019) proposent des recommandations détaillées sur la manière d'augmenter les recettes fiscales dans les pays qui connaissent des difficultés sur le plan de la gouvernance, par exemple en optant pour une structure fiscale et une assiette de l'impôt simplifiées et en réduisant au minimum les exonérations. Il convient également que les autorités **s'assurent que l'imposition des sociétés pétrolières internationales soit conforme aux meilleures pratiques** et contribue de manière suffisante au budget. Les pays concernés gagneraient également à adhérer à l'Initiative pour la transparence des industries extractives et à adopter les mesures qu'elle préconise.
- Enfin, **la plupart des pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne ont adopté des régimes de change fixes**. Dans ce contexte, la politique budgétaire est le principal mécanisme d'ajustement face à des chocs extérieurs : il est donc d'autant plus important de disposer d'un cadre budgétaire prudent et de marges de manœuvre budgétaires et extérieures suffisantes. En l'absence de mécanisme d'ajustement du taux de change, il convient de contenir les avantages salariaux du secteur public, ce qui peut contribuer à réduire la surévaluation du taux de change.

Il est essentiel d'éliminer les obstacles à la diversification, aussi bien pour renforcer la résilience à l'avenir que pour favoriser une amélioration durable des niveaux de vie. Pour réussir, une stratégie de diversification suppose un engagement sur le long terme et des politiques de grande envergure susceptibles de remédier aux faiblesses structurelles. Comme le soulignent plusieurs études de cas, il est très important de garantir la stabilité macroéconomique, d'améliorer la qualité des infrastructures, de développer les compétences de la main-d'œuvre et d'élargir l'accès aux services financiers, tout en améliorant le cadre réglementaire et en encourageant la concurrence (FMI, 2024b). L'expérience accumulée montre aussi que les **interventions étatiques visant à soutenir des secteurs spécifiques (politique industrielle) doivent s'accompagner de prudence**, en particulier dans un contexte marqué par un manque d'espace budgétaire et une gouvernance déficiente. Les recherches menées sur ce sujet indiquent clairement que de telles politiques ne sauraient se substituer à des réformes de plus grande envergure : en effet, davantage que des avantages fiscaux, les investisseurs privilégient souvent la stabilité, la qualité des institutions et la disponibilité d'intrants essentiels (FMI, 2024c, 2024d). Par conséquent, les politiques publiques doivent s'attaquer en priorité aux principaux obstacles suivants :

- **Améliorer la gouvernance et le climat des affaires.** Un environnement plus propice permettrait non seulement de stimuler la croissance en attirant des investissements indispensables dans le secteur des ressources naturelles,

mais favoriserait également l'essor du secteur privé dans d'autres domaines, ce qui augmenterait la résilience de l'économie dans son ensemble. À cette fin, les pouvoirs publics peuvent prendre différentes mesures visant à accroître l'efficacité des services publics, à consolider l'État de droit en matière de sécurité, de droits de propriété et d'exécution des contrats, et à rationaliser la réglementation administrative applicable aux entreprises. Les pays richement dotés en minerais essentiels pour la transition énergétique (par exemple, lithium, nickel, manganèse, cobalt) gagneraient à améliorer le climat des affaires, ce qui aurait l'autre avantage de permettre aux entreprises locales de s'impliquer dans le traitement des minerais plutôt que dans leur seule extraction : une telle diversification offre non seulement une plus grande valeur ajoutée, mais elle est également moins sujette à la volatilité (note de l'édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* – « L'Afrique subsaharienne en quête de ressources : tirer parti de l'abondance des minerais essentiels »).

- **Investir dans le capital humain.** Dans les pays riches en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne, les dépenses d'éducation médianes en proportion du PIB ne représentent que les trois quarts de celles des autres pays de la région. Or, vu l'essor démographique de l'ensemble de la région, la capacité d'un pays à se développer dans des secteurs à forte productivité (comme l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière et les services) et son aptitude à se saisir de nouvelles possibilités (dont le numérique et l'intelligence artificielle) seront fonction du niveau d'instruction de sa main-d'œuvre. Par conséquent, pour rendre possibles la diversification et la croissance, il est indispensable de garantir un accès suffisant à un enseignement scolaire de qualité (Giri, Quayyum et Yin, 2019 ; Note de l'édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* – « Bâtir la main-d'œuvre de demain : éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique »).
- **Comblent les lacunes dans les infrastructures.** Les déficits d'infrastructures sont source de coûts et entravent la croissance économique, en particulier lorsqu'ils concernent les réseaux névralgiques comme l'électricité et les transports, or ces lacunes sont particulièrement répandues dans les pays riches en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne. En outre, la piètre qualité des infrastructures pose fréquemment des problèmes de grande acuité aux nombreuses populations rurales des pays riches en ressources naturelles, dans la mesure où le manque d'accès aux marchés, à l'énergie ou à l'eau peut freiner la productivité agricole. Il convient toutefois de sélectionner et d'exécuter les projets avec précaution pour garantir leur bonne rentabilité.

Bibliographie

- Cherif, Reda, and Akito Matsumoto. 2021. "Sub-Saharan African Oil Exporters: The Future of Oil and the Imperative of Diversification." IMF Special Series on COVID-19, Washington, DC.
- Cust, James, and Albert G. Zeufack. 2023. "Africa's Resource Future: Harnessing Natural Resources for Economic Transformation during the Low-Carbon Transition." Africa Development Forum.
- Dakoure, Kadjatou, Mahamadou Diarra, and M. Idrissa Ouedraogo. 2023. "Role of the Choice of Exchange Rate Regime on Real Exchange Rate Misalignments in sub-Saharan African Countries." *International Economics and Economic Policy* 20: 425-455.
- Dimkpa, C.A, F.O Chukwuma, Abah Achadu, F.M Tele, and I. H. Dimkpa. 2023. "Economic Losses through Oil Theft in Nigeria: A 4-year (2019-2022) Analysis." *European Modern Studies Journal* 7(3).
- The Economist. 2024. "Nigeria's High Cost Industry is in Decline". March 21.
- Eyraud, Luc, William Gbohoui, and Paulo Medas. 2023. "A New Fiscal Framework for Resource-Rich Countries." IMF Working Paper 23/230, Washington, DC.
- Giri, Rahul, Saad Quayyum and Rujun Yin. 2019. "Understanding Export Diversification: Key Drivers and Policy Implications". IMF Working Paper 2019/105, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2022. "Industrial Policy for Growth and Diversification: A Conceptual Framework". IMF Departmental Paper 22/017, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2022b. Angola: Selected Issues. Country Report No. 22/12, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2023. Chile: Fiscal Considerations in Managing Stabilization Funds. IMF Country Report 23/249, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2024. Cameroon: IMF Article IV Consultation Staff Report 2023. February, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2024b. "Economic Diversification in Developing Countries: Lessons from Country Experiences with Broad-Based and Industrial Policies." IMF Departmental Paper 24/006, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2024c. "Industrial Policy Coverage in IMF Surveillance—Broad Considerations." IMF Policy Paper 24/8, Washington, DC.
- International Monetary Fund. (IMF). 2024d. "Industrial Policy: Trade Policy and World Trade Organization Considerations in IMF Surveillance." IMF Note 24/02, Washington, DC.
- Jalles, João Tovar, Youssouf Kiendrebeogo, Waikai R. Lam, and Roberto Piazza. 2023. "Revisiting the Countercyclicity of Fiscal Policy." IMF Working Paper 23/089, Washington, DC.
- Mansour, Mario, and Jean-Luc Schneider. 2019. "How to Design Tax Policy in Fragile States." How to Note 19/04 International Monetary Fund, Washington, DC.
- Marioli, Francisco Arroyo, and Vegh, Carlos A. 2023. "Fiscal Procyclicality in Commodity Exporting Countries: How Much Does it Pour and Why?" NBER Working Paper 31431.